



Modèle déposé

GUIDE D'UTILISATION

Cellu M6 Alliance® Médical

Veuillez lire attentivement l'intégralité
de ce guide avant d'utiliser votre appareil.

© LPG Systems 2022. LPG®, Cellu M6®, et Endermowear™ sont des marques déposées par LPG Systems
et/ou sur lesquelles elle détient des droits exclusifs.

Toute reproduction, même partielle, est strictement interdite.

GU1601- FR
Indice C du 03/2025



Félicitations pour l'achat de votre appareil Cellu M6 Alliance® Medical. Ce modèle représente le fruit de nombreuses années d'expérience dans la conception et la production d'appareils de traitement des tissus cutanés. Vous pourrez en apprécier pleinement la perfection technique et la fiabilité qui ont fait de LPG Systems le leader dans ce domaine. Dans le but de vous satisfaire de façon permanente, LPG Systems a équipé votre appareil d'un logiciel assurant sa connexion avec le serveur LPG dédié. Les informations collectées grâce à ce logiciel vont notamment permettre à LPG Systems d'améliorer davantage le suivi technique et la maintenance de votre appareil. Ce guide d'utilisation contient la description du fonctionnement, les instructions pour l'entretien de base à effectuer périodiquement et les consignes de sécurité. Nous vous rappelons que votre appareil est destiné au traitement du tissu conjonctif. Il doit être utilisé uniquement par un professionnel qui aura préalablement assisté à la formation constructeur dispensée par LPG Systems ou un distributeur agréé si vous résidez hors de France. Au moindre doute concernant le fonctionnement ou l'entretien de votre appareil, n'hésitez pas à contacter le Service Client LPG Systems :

+33 (0)4 75 78 69 00

≥ ATTENTION

Pour mieux répondre aux besoins et attentes de ses clients, LPG Systems est continuellement à la recherche d'améliorations dans la conception et la qualité de ses produits. C'est pourquoi, il se peut qu'il y ait quelques différences minimes entre votre appareil et celui décrit dans le guide.

> **CONTENU DE L'EMBALLAGE**

- > **Un appareil Cellu M6 Alliance® Médical**
- > **Une tête Alliance 80**
- > **Une tête Alliance 50**
- > **Une tête TR30**
- > **Un jeu de micro-buses et micro-têtes**
- > **Une tête Ergolift**
- > **2 chambres Ergolift (Lift20 et Lift10)**
- > **Un cordon d'alimentation**
- > **Une notice de déballage et d'installation rapide**
- > **Un environnement marketing**

Liste des articles utilisables avec votre appareil :

Selon la version que vous avez en main, (voir n° de série de la plaque signalétique), certains protocoles ne sont pas activables et les accessoires associés ne sont pas fournis. En conséquence, les paragraphes les décrivant ne concernent pas cette version (voir tableau ci-dessous).

Au moindre doute concernant le fonctionnement de votre appareil ou pour évoluer vers un modèle complet, n'hésitez pas à contacter le Service Client de LPG Systems ou votre distributeur.

	Cellu M6 Alliance® Medical	Cellu M6 Alliance® Medical Plus*	Cellu M6 Alliance® Medical Premium
Alliance 80	✓	✓	✓
Alliance 50		✓	✓
TR30		✓	✓
Micro-buses Micro-têtes		✓	✓
Ergolift			✓
Notice de déballage et installation rapide	✓	✓	✓
Cordon	✓	✓	✓
PLV	✓	✓	✓

*Cette variante n'est plus disponible depuis 2019

> SOMMAIRE

1. DESCRIPTIF DE L'APPAREIL	5
2. DESCRIPTIF DES COMMANDES	7
3. CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES	10
4. ENTRETIEN	14
5. ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT	22
6. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES	23
7. TÊTES DE TRAITEMENT	24
8. ENDERMOWEAR™	39
9. GARANTIE	40
10. ANNEXE : COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE	44

≥ ATTENTION

Le constructeur se réserve le droit de modifier les spécifications techniques du produit sans notification préalable. Toute reproduction, même partielle, est interdite. Toutes les illustrations de ce guide d'utilisation sont non contractuelles.

> CELLU M6 ALLIANCE® MÉDICAL

DESTINATION PRÉVUE

Le dispositif médical Cellu M6 Alliance Medical est un appareil de massage thérapeutique pour le corps et le visage du patient destiné à un usage professionnel avec une application thérapeutique couverte par le règlement européen 2017/745. Il est également destiné à être utilisé pour des applications esthétiques et sportives.

UTILISATION PRÉVUE

L'appareil Cellu M6 Alliance Medical est un dispositif médical destiné à être utilisé dans le traitement des tissus cutanés et sous-cutanés aux fins suivantes :

- Indication médicale : amélioration temporaire du lymphœdème secondaire (lymphœdème secondaire du bras après mastectomie).
- Indications non-médicales : réduction temporaire de l'apparence de la cellulite et de la circonférence dans les zones traitées. Et amélioration de la qualité de la peau (cicatrices, fibrose, signe de vieillissement).

Seule l'indication médicale est couverte par le règlement européen 2017/745.

POPULATION CIBLÉE

L'appareil peut être utilisé en milieu hospitalier, en centres de rééducation ou en institutions de soin, par des spécialistes et des kinésithérapeutes. Il peut être utilisé sur des adultes uniquement, quel que soit leur poids ou leur sexe. Il s'agit d'un dispositif indépendant, il n'est pas cumulable avec d'autres dispositifs. Il doit être utilisé par des professionnels habilités, spécialement formés par LPG SYSTEMS. L'utilisation de l'appareil n'est pas adaptée pour une utilisation à domicile.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Les principes de fonctionnement du dispositif médical Cellu M6 Alliance® Medical consistent en une force d'aspiration couplée à des mouvements de rouleaux/ clapets, réalisée à l'aide des têtes de traitements. Ces têtes sont posées sur la peau non lésée du patient puis déplacées sur l'ensemble de la zone à traiter par le professionnel spécialement formé par LPG SYSTEMS.

> **L' APPAREIL CELLU M6 ALLIANCE® (SUITE)**

FLEXIBLE BRAS GAUCHE

FACE AVANT DALLE TACTILE

SUPPORT TÊTE

BLOCAGE DES ROULETTES

FLEXIBLE BRAS DROIT

SUPPORT TÊTE

BAC SUPPORT TÊTE

TIROIR DE RANGEMENT
DES TÊTES

ROULETTES

Avant toute utilisation, veiller à dérouler entièrement le cordon d'alimentation

TRAPPE ACCÈS FILTRE

INTERRUPTEUR, PRISE
ET VOYANT DE
MISE SOUS TENSION

PLAQUE SIGNALÉTIQUE
D'IDENTIFICATION

≥ **ATTENTION**

L'appareil ne peut fonctionner que s'il est relié au secteur par son cordon d'alimentation et que l'interrupteur de mise sous tension est allumé en vert. Au démarrage de votre appareil, veuillez patienter plusieurs secondes avant l'apparition des premières informations sur votre écran.

> ACCÈS AUX FILTRES



FILTRE BRAS DROIT

FILTRE BRAS GAUCHE

ACCÈS AUX FILTRES

Les filtres sont accessibles par l'arrière de l'appareil.

> ÉCRAN DE COMMANDES

VOYANT PRÉSENCE TENSION



DALLE TACTILE

ACCÈS À LA PRISE USB



≥ ATTENTION

Pour l'utilisation détaillée de l'interface tactile, se référer au manuel d'utilisation de l'interface tactile délivré lors de la formation et disponible auprès du service client.

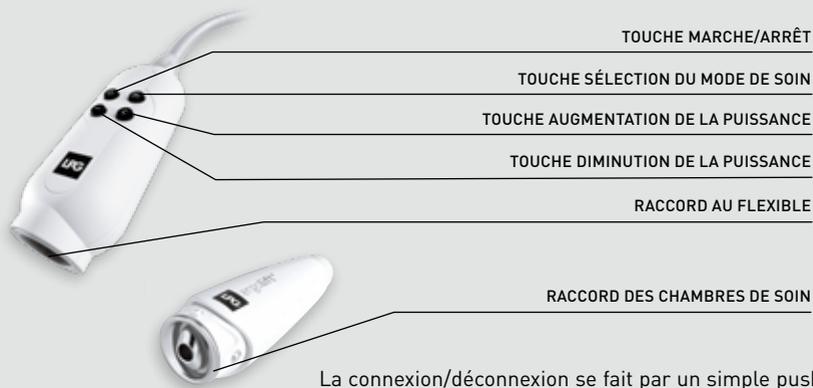
> TÊTE ALLIANCE 80



> TÊTES ALLIANCE 50 ET TR30



> ADAPTATEUR TÊTE ERGOLIFT



> ROULETTES

Votre appareil Cellu M6 Alliance® Médical vous offre la possibilité de bloquer les roulettes. Pour cela, il vous suffit de procéder comme indiqué sur les photos ci-dessous :



≥ ATTENTION

Il est possible lors d'une immobilisation prolongée de l'appareil, que des marques se forment sur votre sol à l'emplacement des roues. Ce phénomène est le résultat d'une réaction chimique entre les composants de certains revêtements de sols et de ceux des roues de l'appareil Cellu M6 Alliance® Médical.

> CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

Il convient de toujours observer les précautions d'usage lors de l'utilisation d'un appareil électrique, y compris les suivantes : lire toutes les instructions avant d'utiliser l'appareil.

DANGER - POUR MINIMISER LE RISQUE DE CHOC ELECTRIQUE :

- Toujours débrancher l'appareil de la prise secteur après utilisation et avant son nettoyage.
- Vérifier que la tension de l'appareil indiquée sur la plaque signalétique correspond à la tension nominale de la prise secteur.
- L'appareil doit être impérativement relié par l'intermédiaire du cordon secteur fourni à une prise murale avec terre et normes électriques en vigueur. Aucun adaptateur secteur ne doit être utilisé avec cet appareil.
- S'assurer que l'appareil est relié à un système possédant une protection différentielle contre les courants continus et alternatifs.

> AVERTISSEMENT

- POUR MINIMISER LE RISQUE DE BRULURES, D'INCENDIE, DE CHOC ELECTRIQUE OU DE LESIONS SUR LA PERSONNE :
 - Un appareil ne doit jamais être laissé sans surveillance lorsqu'il est branché.
 - Le débrancher lorsqu'il n'est pas utilisé pendant une longue période ou avant de mettre ou de retirer des pièces.
 - Il est nécessaire de surveiller attentivement l'appareil lorsqu'il est utilisé par, sur ou à proximité d'enfants ou de personnes handicapées.
 - Ne pas utiliser l'appareil à d'autres fins que celles préconisées par LPG Systems. Ne pas utiliser de pièces non recommandées par LPG Systems.
- Ne jamais utiliser cet appareil si le cordon secteur ou la prise est endommagé, s'il ne fonctionne pas correctement, s'il est tombé ou endommagé, ou s'il a pris une humidité excessive.
- Ne pas déplacer l'appareil en tirant sur le cordon secteur.
- Dérouler entièrement le cordon secteur et le maintenir à l'écart de surfaces chaudes.
- Ne jamais utiliser l'appareil si les aérations sont obstruées. Veiller à garder les ouvertures exemptes de poussière et assimilés.
- Ne jamais faire tomber ni insérer un objet dans une ouverture, ne pas aspirer de corps solides ou liquides, ce qui endommagerait l'appareil.

≥ ATTENTION

Tout incident grave survenu avec l'utilisation de votre appareil CELLU M6 ALLIANCE® MEDICAL doit faire l'objet d'une notification à LPG Systems et à l'ANSM.

Le traitement avec le CELLU M6 Alliance Medical peut entraîner un hématome. Des effets secondaires mineurs et rares peuvent survenir lors de l'utilisation de votre appareil : douleurs (douleurs musculaires), ecchymoses légères, gêne, réaction cutanée locale (dont phlyctènes) et augmentation du besoin d'uriner.

> CONSIGNES DE SECURITE IMPORTANTES

- Ne pas utiliser l'appareil sur un sol poussiéreux, incliné, dans un environnement humide ou exposé aux intempéries.
- Ne pas utiliser en présence de produits aérosols (vaporisateurs) ou d'oxygène.
- Pour débrancher l'appareil, mettre toutes les commandes en position arrêt puis débrancher l'appareil. Le séctionnement de l'appareil se fait en déconnectant la prise secteur.
- Il est interdit de modifier votre appareil sans l'autorisation préalable de LPG Systems.
- Il est interdit d'utiliser des composants ou pièces détachées non qualifiés par LPG Systems.
- Retourner l'appareil au centre de service de LPG Systems pour examen et réparations.
- Le courant nominal de la protection contre les surintensités extrêmes de l'installation électrique du bâtiment doit être au maximum de 16 A.

> PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

ATTENTION : CONSERVER CES INSTRUCTIONS.

Votre appareil est destiné à être utilisé sur peau non lésée. Il est important de lire et de suivre toutes les précautions d'utilisation et contre-indications qui vont suivre avant l'utilisation de votre appareil

- Ne jamais toucher simultanément le patient et des câbles ou connexions non protégés de l'appareil.
- Ne pas utiliser l'adaptateur comme tête de traitement.
- L'utilisateur est seul responsable de ses prescriptions, traitements et conseils effectués auprès de ses patients. La prise en charge et la réalisation des traitements par l'utilisateur ou au sein de sa structure reposent uniquement sur l'utilisateur et sont laissés à sa libre appréciation. Par conséquent, LPG Systems ne saurait être tenue responsable en cas d'utilisation non appropriée, de toute prescription, protocole et/ou traitements inappropriés, de toutes contre-indications non respectées et de toute prise en charge inadéquate par l'utilisateur.
- Une mauvaise utilisation de l'appareil peut provoquer des douleurs ou lésions tissulaires.
- L'utilisateur devra être particulièrement attentif aux sensations de la personne traitée.
- L'utilisateur doit s'assurer que les paramètres (intensité, séquentialité, différentiel...) sont toujours adaptés aux tissus à traiter.
- Ne pas s'appuyer, se reposer ni s'asseoir sur l'appareil.
- Lors d'un franchissement de seuil ou de marche, il est conseillé de déplacer l'appareil délicatement en tenant fermement le bras central support d'écran afin d'éviter tout risque de basculement.
- Ne pas utiliser la prise USB pendant le traitement.
- Ne pas faire fonctionner l'appareil en dehors de limites environnementales spécifiées (voir spécifications techniques).
- La fiche secteur est utilisée comme dispositif de sectionnement. Le sectionnement de l'appareil se fait en déconnectant la fiche secteur.
- Veillez à positionner votre appareil de façon à ce que la fiche secteur soit toujours accessible.
- Ne pas appliquer d'huile végétale sur les têtes de traitement

≥ ATTENTION

Europe VII-H05VVF3G1,50-C19;

> CONTRE-INDICATIONS

- Ne pas traiter les plaies ouvertes, les yeux, les zones intra-cavitaires, les muqueuses, les parties génitales, les mamelons.
- Cet appareil n'est pas recommandé pour les femmes enceintes. En cas de grossesse, ne pas traiter la région lombo-abdominale, demander l'avis du médecin traitant pour le traitement.
- Ne pas traiter un patient présentant une pathologie infectieuse, une tumeur évolutive, une phlébite, une plaie ou une zone infectée.
- Ne pas traiter un patient atteint d'un cancer, présentant une tumeur ou autre lésions cancéreuses. En cas d'antécédent de tumeur et de rémission, demander l'avis du médecin traitant.
- Ne pas traiter les zones inflammatoires ou les cicatrices sans avis médical et sans formation à l'utilisation de l'appareil LPG Systems dans le domaine concerné.
- Ne pas traiter les personnes présentant des troubles circulatoires, sans préalablement demander l'avis du médecin traitant et sans formation à l'utilisation de l'appareil LPG Systems dans le domaine concerné.
- Ne pas traiter un patient qui présente une douleur inexpliquée et persistante sans avis médical et sans formation à l'utilisation de l'appareil LPG Systems dans le domaine concerné.
- Ne pas traiter un patient après un traitement médical invasif sans l'avis du médecin ou du chirurgien ayant réalisé le traitement et sans formation à l'utilisation de l'appareil LPG Systems dans le domaine traité.
- Pour éviter tout risque de contusions, faire preuve de prudence en accord avec le niveau de sensibilité d'un patient.
- Arrêter immédiatement le traitement si le patient éprouve des douleurs et consulter un médecin.
- Cet appareil ne doit pas être utilisé sur toutes dermatoses, sur des éruptions cutanées, de l'herpès, de l'acné inflammatoire ou infecté, du vitiligo. Consulter un médecin.
- En raison des risques d'interférences possibles, il est important que le professionnel s'assure que le patient n'est pas doté d'un dispositif médical personnel, tel qu'un stimulateur cardiaque. Dans l'affirmative, il convient de se renseigner sur le dispositif en question pour s'assurer que des interférences éventuelles ne viennent pas perturber l'utilisation de l'appareil.
- Cette liste n'étant pas exhaustive, demander systématiquement l'avis du médecin traitant en cas de doute.

≥ ATTENTION

Cet appareil contient des programmes destinés à guider l'utilisateur en vue de l'obtention des meilleurs résultats escomptés en fonction de chaque cas traité. En aucun cas, ils ne constituent une garantie de réussite du traitement, laquelle varie selon la morphologie, la physiologie et le comportement alimentaire de chaque patient.

> COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE

- Votre appareil Cellu M6 Alliance® Médical nécessite des précautions spéciales vis-à-vis de la CEM, il doit être installé et mis en service selon les informations fournies dans ce guide d'utilisation.
- Les appareils portatifs et mobiles de communication RF ne doivent pas être utilisés à moins de 30cm de votre appareil, ils peuvent perturber son bon fonctionnement.
- L'utilisation d'autres têtes de traitement que celles fournies par LPG Systems peut avoir comme conséquence une augmentation des émissions ou une diminution de l'immunité de votre appareil.
- Votre appareil Cellu M6 Alliance® Médical ne doit pas être utilisé à proximité ou empilé avec d'autres dispositifs médicaux.
- Votre appareil Cellu M6 Alliance® Medical ne gère pas de performances essentielles.
- Des interférences peuvent se produire à proximité d'appareil marqué du symbole suivant:



Pour plus d'informations concernant la compatibilité électromagnétique, se référer à l'appendix « Compatibilité électromagnétique ».

Votre dispositif médical CELLU M6 Alliance® MEDICAL a été testé conformément aux recommandations de la norme IEC TR 60601-4-2 : Appareils électromédicaux – Partie 4-2 : Orientations et interprétation – Immunité électromagnétique : performances des appareils et systèmes électromédicaux.

Votre dispositif médical CELLU M6 Alliance® MEDICAL a été testé conformément aux niveaux de soins à domicile.

> PLAQUE SIGNALÉTIQUE D'IDENTIFICATION

Votre appareil est identifiable grâce à un numéro de série mentionné sur la plaque signalétique. Celle-ci indique aussi la tension d'alimentation de l'appareil. Lorsque vous contactez le service client de LPG Systems pour un problème technique, veuillez indiquer le numéro de série de votre appareil Cellu M6 Alliance® Medical. Ce numéro de série vous renseigne sur l'année et le mois de fabrication de votre appareil. La lettre donne l'année de fabrication : Z= 2009, A= 2010, B= 2011... Tandis que les deux chiffres indiquent le mois de production : 01= janvier, 02= février, 03= mars...



-  Ce pictogramme signifie que l'appareil est mis sur le marché après le 13 Août 2006. Conformément à la directive 2002/96/CE, il ne peut être jeté avec les ordures ménagères classiques et doit faire l'objet d'une collecte sélective appropriée. Lorsque votre appareil est en fin de vie, vous devez contacter Réylum qui vous indiquera la solution de collecte la plus appropriée (www.reylum.com). Vous ferez ainsi un geste pour l'environnement et contribuerez à la préservation des ressources naturelles.
-  Ce pictogramme signifie que certains avertissements ou précautions spécifiques associés à ce dispositif ne se trouvent pas sur l'étiquette.
-  Ce pictogramme signifie consulter impérativement les documents d'accompagnement avant utilisation de votre appareil.
-  Ce pictogramme indique les nom et adresse du fabricant.
-  Ce pictogramme signifie que votre appareil comporte des parties appliquées de type BF qui entrent en contact avec le patient. Elles sont isolées électriquement de toutes les autres parties de l'appareil. Ces parties appliquées sont : les têtes de traitement.

-  Ce pictogramme indique le poids total de votre appareil
-  Ce pictogramme signifie stocker à l'abri des intempéries
-  Ce pictogramme signifie limites de température
-  Ce pictogramme signifie limite d'humidité relative
-  Ce symbole signifie « Ne pas pousser »
-  Ce symbole signifie « tension dangereuse »
-  Ce symbole signifie « à utiliser sous prescription »
-  Ce pictogramme indique l'année de fabrication
-  Ce pictogramme signifie fragile, à manipuler avec précaution
-  Ce pictogramme signifie maintenir à la verticale
-  Ce pictogramme signifie ne pas renverser
-  Ce pictogramme signifie limite de pression atmosphérique
-  Ce symbole signifie que l'appareil est un dispositif médical
-  Ce symbole signifie que le flashcode comporte des informations concernant un identifiant unique

> ATTENTION

La plaque signalétique de votre appareil peut évoluer. Celle qui est approuvée est celle qui est apposée sur votre appareil. La plaque signalétique est située à l'arrière de l'appareil. En réponse à la réglementation, LPG Systems adhère à l'éco-organisme Réylum et finance ainsi la filière de recyclage agréée pour les déchets électroniques professionnels.

> NETTOYAGE DE L'APPAREIL

Il est conseillé de nettoyer votre appareil le plus souvent possible, non seulement pour des raisons d'hygiène et d'esthétique mais aussi parce que ce nettoyage contribue à le maintenir en bon état de marche et à prolonger sa durée de vie. Il est nécessaire de le nettoyer après chaque utilisation avec une éponge humide non abrasive.

A l'aide d'un aspirateur et d'un embout fin, nettoyer les parties suivantes :

- Intérieur du tiroir rangement des têtes.
- Intérieur du bac de rangement des têtes.
- Intérieur de la porte d'accès aux filtres.

A l'aide d'une éponge humide, nettoyer les parties suivantes :

- Tous les capots extérieurs.
- Les flexibles.
- Le cordon d'alimentation.

A l'aide d'un chiffon imbibé d'un peu de produit ménager sans alcool, nettoyer les parties suivantes :

- Intérieur du tiroir rangement des têtes.
- Intérieur du bac de rangement des têtes.
- Intérieur de la porte d'accès aux filtres.

A l'aide d'un chiffon ou de lingettes antistatiques, nettoyer :

- La dalle tactile.

L'entretien des têtes de traitement doit être réalisé avant la première utilisation, se reporter au chapitre « têtes de traitement ».

≥ ATTENTION

Proscrire les produits agressifs tels que l'acétone, le trichloroéthylène ou l'alcool à 90°.

> REMPLACEMENT DES CARTOUCHES ET DE LA MOUSSE FILTRANTE

Votre appareil comporte 2 cartouches filtrantes et une mousse filtrante.
Ces composants garantissent l'efficacité de votre appareil et prolonge sa durée de vie.

Vous devez remplacer vos cartouches filtrantes dès que l'icône apparaît **(fig. 1)**.



Vous devez alors accéder au menu « Entretien » comme indiqué ci-après :

Sélectionner le menu Configuration en appuyant sur cette touche **(fig. 3)**.

Sélectionner le menu « Entretien » en appuyant sur cette touche **(fig. 3)**.



L'écran « Filtre » vous indique le filtre qui doit être remplacé : **(fig. 4)**.

APPUYANT SUR CETTE TOUCHE

Lorsque votre cartouche filtrante est remplacée, vous devez initialiser son compteur filtre en appuyant sur le bouton correspondant : **(fig. 5)**.



≥ ATTENTION

Ne jamais utiliser votre appareil sans cartouche filtrante, mettre l'appareil hors tension.

> REMPLACEMENT DES CARTOUCHES ET DE LA MOUSSE FILTRANTE (SUITE)

Pour remplacer vos cartouches filtrantes, suivez la procédure ci-dessous.

1. Ouvrez la trappe accès filtre.
(fig 1)



2-3. Dévissez les cartouches filtrantes et remplacez les par des neuves. (fig 2 et fig 3)



4. Otez la mousse filtrante et remplacez la par une neuve.
(fig 4 et fig 5)



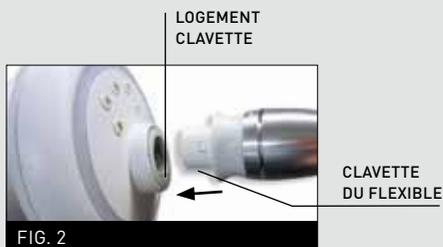
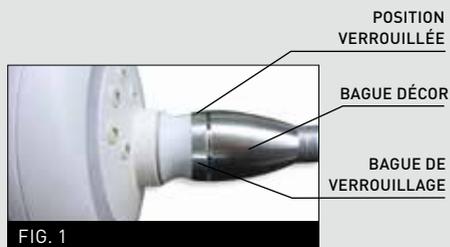
Pensez à vous réapprovisionner en cartouches filtrantes auprès du Service Client LPG Systems de façon à en avoir toujours de rechange.

> INSTRUCTION POUR CONNECTER/DÉCONNECTER LES TÊTES DE TRAITEMENT MOTORISÉES

Pour connecter les têtes sur le flexible, procéder comme indiqué ci-dessous :

Verrouiller le flexible (fig. 1).

Positionner le flexible de façon à ce que la clavette du flexible vienne se loger dans son logement (fig. 2). Poussez le flexible jusqu'à l'obtention d'un « clic ».

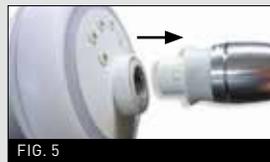
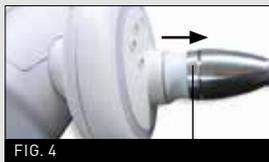


Pour déconnecter les têtes, procéder à l'opération inverse :

Déverrouiller la connexion en tournant la bague de verrouillage (fig. 3).

Soulever la bague de verrouillage (fig. 4).

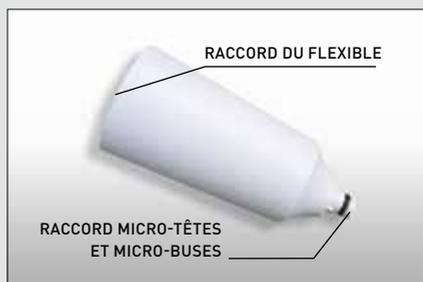
Puis retirer le flexible délicatement en tirant sur la bague blanche (fig. 5).



POSITION DÉVERROUILLÉE

> INSTRUCTION POUR CONNECTER / DÉCONNECTER LE PORTE EMBOUT

Pour connecter et déconnecter le porte embout au flexible, suivre les instructions du chapitre 4.4 « instructions pour connecter / déconnecter les têtes de traitement motorisées ».



Seules les micro-têtes et micro-buses peuvent être connectées à ce porte embout. La connexion se fait par un simple push-pull.



CONNEXION PORTE-EMBOUT



CONNEXION MICRO-BUSES
ET MICRO-TÊTE

> INSTRUCTION POUR MONTER ET DÉMONTÉR LE CAPOT DE PROTECTION USB



Démontéer le capot d'accès avec l'outil adéquat.

> REMPLACEMENT DU CORDON SECTEUR

Si le cordon d'alimentation de votre appareil est endommagé, veuillez contacter le Service Client de LPG Systems qui vous le remplacera.

Service Client de LPG Systems : +33(0)4 75 78 69 00

> FICHE DE SUIVI D'ENTRETIEN

Remplacement des cartouches filtrantes : selon message d'avertissement.
Remplacement des clapets d'étanchéité : Lorsque les clapets ne permettent plus un traitement correct de la peau ; ils doivent être remplacés. Ils doivent être remplacés toutes les 100 heures.
Une visite d'entretien est recommandée toutes les 1000h.

DATE	NBRE D'HEURES	OPÉRATIONS EFFECTUÉES

> UN PETIT PROBLÈME ! QUE FAIRE ?

En cas de fonctionnement anormal de votre appareil, avant de faire appel au Service Client de LPG Systems ; il est conseillé d'effectuer les contrôles suivants :

- L'appareil est-il correctement branché à la prise secteur ?
- La prise secteur est-elle alimentée ?
- L'interrupteur de mise sous tension est-il allumé ?
- Les cartouches filtrantes sont-elles propres et bien en place ?
- Les flexibles sont-ils correctement raccordés ?
- La tête de traitement est-elle correctement connectée ?

Une fois ces contrôles effectués, si le dysfonctionnement persiste ou si les messages d'erreur ci-dessous apparaissent, faire appel au service Client de LPG Systems ou au distributeur agréé le plus proche de chez vous en indiquant le modèle de votre appareil et son numéro de série.

Service Client de LPG Systems :
+33 (0)4 75 78 69 00



> SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Dimensions Lxlxh:	61x70x140 cm
Poids net :	80,5 kg
Dépression maximum régulée :	69 kPa (690 mbar)
Refroidissement :	par ventilation mécanique intégrée à la pompe
Indice de protection :	IP 20
Classe de protection électrique :	1
Wifi :	5Ghz b/g/n
Caractéristiques électriques :	100-240V 50Hz 730W
.....	100-230V 60Hz 730W

Puissance rayonnée:

Canal b: 12.46dBm

Canal g: 9.33dBm

Canal n: 9.48dBm

BT 3.25dBm

Caractéristiques environnementales d'utilisation :

Température ambiante : + 10 à + 30°C en fonctionnement normal.

Humidité relative ambiante : 30 à 75% sans condensation.

Pression atmosphérique : 800 à 1050 hPa (A utiliser dans un local normalement aéré)

Altitude max: 2500m

Caractéristiques environnementales de transport et de stockage :

Température: -20°C à +70°C

Humidité relative ambiante : 10 à 90% sans condensation

Pression atmosphérique : 800 à 1050 hPa

Votre appareil est équipé de têtes de traitement (partie appliquée de type BF) brevetées.

L'appareil Cellu M6 Alliance® Médical est marqué  en tant que dispositif médical au titre de l'annexe IX du règlement européen 2017/745 (norme applicable IEC 60601-1 Ed3.1 et normes collatérales).

Cellu m6 alliance medical présente des indications médicales et non médicales, seule l'indication médicale est couverte par la réglementation européenne 2017/745.

TÊTES DE TRAITEMENT

CELLU M6 Alliance® Medical



Modèle déposé

> INDEX

DESCRIPTION DE LA TÊTE ALLIANCE 80	26
DESCRIPTION DE LA TÊTE ALLIANCE 50	28
DESCRIPTION DE LA TÊTE TR30	30
DESCRIPTION DE LA TÊTE ERGOLIFT	31
DESCRIPTION DES MICRO-TÊTES ET MICRO-BUSES	32
ENTRETIEN	33

> DESCRIPTION DE LA TÊTE ALLIANCE 80

La Tête Alliance 80 est destinée au traitement endermologie® corps

TOUCHE "MARCHE / ARRET"

TOUCHE "RÉGLAGES
DES PARAMÈTRES"

TOUCHES DE NAVIGATION

LEDS LUMINEUSES

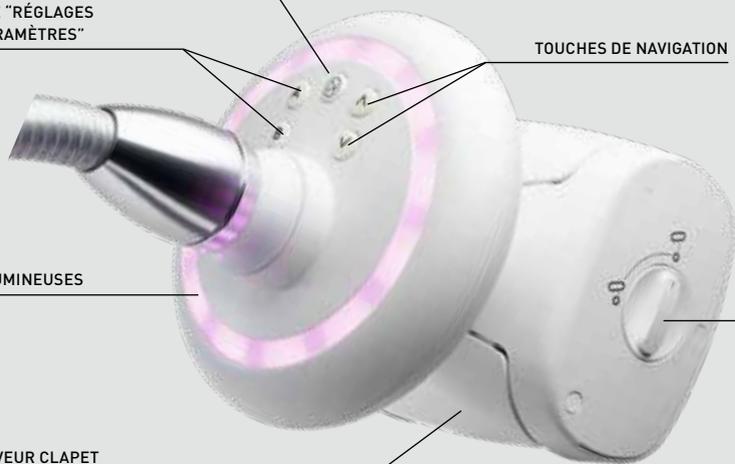
CURSEUR
RÉGLAGE
POSITION
DU ROULEAU
ET DU CLAPET

ENJOLIVEUR CLAPET

ENJOLIVEUR CLAPET

CLAPET MOTORISÉ

ROULEAU MOTORISÉ



> DESCRIPTION DE LA TÊTE ALLIANCE 80 (SUITE)

RÉGLAGE DE LA POSITION DU ROULEAU ET DU CLAPET MOTORISÉS

La tête Alliance 80 possède une butée réglable à 2 positions qui permet d'ajuster l'écartement du rouleau motorisé et du clapet motorisé.

Lorsque le curseur est dans la position horizontale, la mobilité maximale des rouleaux est assurée.

Lorsque le curseur est dans la position verticale, la mobilité minimale des rouleaux est assurée.

POSITION ÉCARTEMENT
MINIMAL



POSITION
ÉCARTEMENT
MAXIMAL

Pour changer la position du curseur, tournez-le en le maintenant appuyé jusqu'à la position souhaitée, comme indiqué sur la photo ci-dessous :



> DESCRIPTION DE LA TÊTE ALLIANCE 50

La tête alliance 50 est destinée aux traitements thérapeutiques (fibrose, œdème, inflammation...)

TOUCHE "RÉGLAGES
DES PARAMÈTRES"

TOUCHE "MARCHE ARRÊT"

BOUTON DE SÉLECTION DES
PARAMÈTRES

CURSEUR RÉGLAGE
POSITION DU ROULEAU
ET DU CLAPET

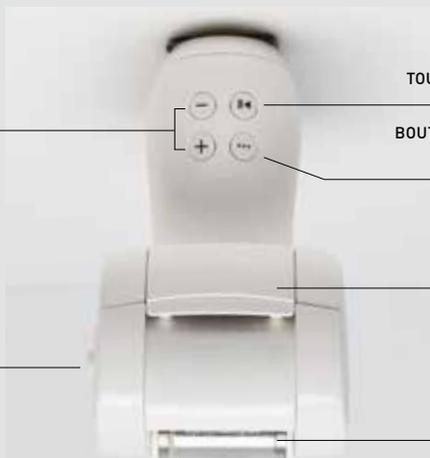
ENJOLIVEUR CLAPET

CLAPET MOTORISÉ

CLAPET MOTORISÉ

CHAMBRE DE TRAITEMENT

ROULEAU MOTORISÉ



> DESCRIPTION DE LA TÊTE ALLIANCE 50 (SUITE)

RÉGLAGE DE LA POSITION DU ROULEAU ET DU CLAPET MOTORISÉS

La tête Alliance 50 possède une butée réglable à 2 positions qui permet d'ajuster l'écartement du rouleau motorisé et du clapet motorisé.

Lorsque le curseur est dans la position horizontale, la mobilité maximale des rouleaux est assurée.

Lorsque le curseur est dans la position verticale, la mobilité minimale des rouleaux est assurée.

POSITION ÉCARTEMENT
MINIMAL

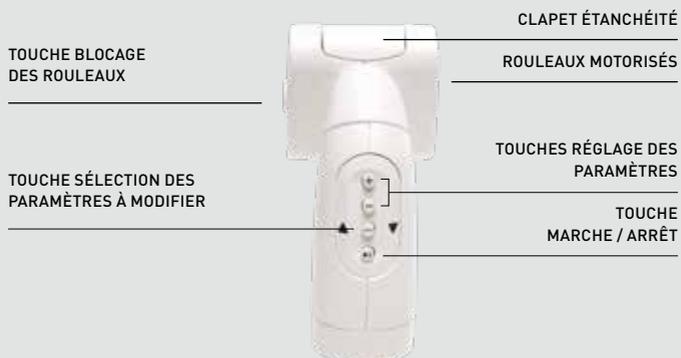


POSITION
ÉCARTEMENT
MAXIMAL

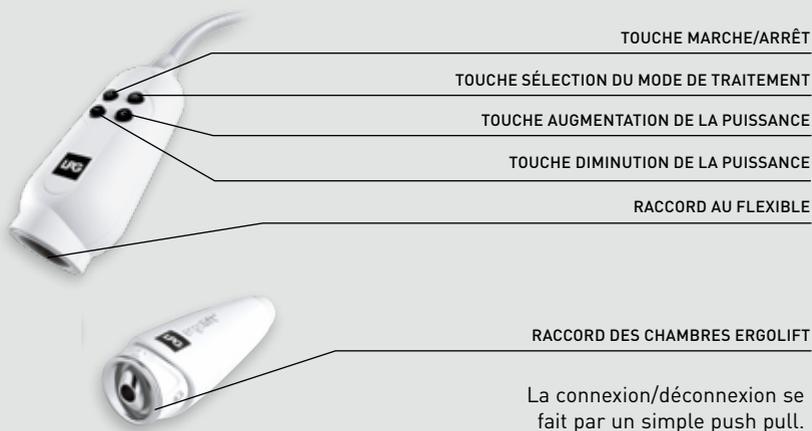
Pour changer la position du curseur, tournez-le en le maintenant appuyé jusqu'à la position souhaitée, comme indiqué sur la photo ci-dessous :



> DESCRIPTION DE LA TÊTE AUXILIAIRE TR30



> DESCRIPTION DE LA TÊTE ERGOLIFT



> DESCRIPTION DES CHAMBRES ERGOLIFT

La chambre Ergolift Lift 20 est destinée au traitement des zones larges de tissus fins et des zones sensibles. La chambre Ergolift Lift 10 est destinée au traitement des zones étroites, contour des yeux et lèvres, mains et doigts.



Lift 20
Chambre de traitement à clapet démontable



Lift 10
Chambre de traitement à clapet démontable

Seules les chambres Lift 20 et Lift 10 peuvent être connectées à la tête Ergolift. La connexion/déconnexion se fait par un simple push pull.



▷ DESCRIPTION DES MICRO-BUSES ET MICRO-TÊTES



> ENTRETIEN

Pour des raisons d'hygiène, l'entretien des têtes de traitement est à effectuer avant et après chaque utilisation, têtes déconnectées de l'appareil, à l'aide de lingettes imprégnées d'une solution bactéricide et fongicide. Une attention particulière doit être portée sur la propreté des parties en contact avec le patient.

LA TÊTE ALLIANCE 80

1. Enlever les clapets d'étanchéité [2 clapets hauts et 1 clapet bas] comme indiqué sur les photos ci-dessous (fig 1 à 4).
2. Frotter méticuleusement pendant au moins 1 minute à l'aide de lingettes imprégnées d'une solution bactéricide et fongicide :
 - a) Les clapets ainsi que leur emplacement (fig 5 à 7)
 - b) De part et d'autre des rouleaux (retourner la tête, faire tourner les rouleaux manuellement pour accéder à toute la surface) (fig.8)
 - c) Le clapet motorisé (ne pas mobiliser le clapet motorisé) (fig. 9 et 10)
 - d) Le sabot
3. Remonter les clapets d'étanchéité
4. Entreposer la tête dans le tiroir de rangement préalablement entretenu à l'aide des lingettes



Fig 1



Fig 2



Fig 3



Fig 4



Fig 5



Fig 6



Fig 7



Fig 8

Fig 9



Fig 10

≥ ATTENTION

Les protocoles d'entretien sont validés, leur non respect peut endommager le produit.

> ENTRETIEN (SUITE)

LA TÊTE ALLIANCE 50

1. Enlever les clapets d'étanchéité (2 clapets hauts et 1 clapet bas) comme indiqué sur les photos ci-dessous (fig 1 à 4).
2. Frotter méticuleusement pendant au moins 1 minute à l'aide de lingettes imprégnées d'une solution bactéricide et fongicide :
 - a) Les clapets ainsi que leur emplacement (fig 5 à 7)
 - b) De part et d'autre des rouleaux (retourner la tête, faire tourner les rouleaux manuellement pour accéder à toute la surface) (fig.8)
 - c) Le clapet motorisé (ne pas mobiliser le clapet motorisé) (fig. 9 et 10)
 - d) Le sabot
3. Remonter les clapets d'étanchéité
4. Entreposer la tête dans le tiroir de rangement préalablement entretenu à l'aide de lingettes



Fig 1



Fig 2



Fig 3



Fig 4



Fig 5



Fig 6



Fig 7



Fig 8



Fig 9



Fig 10

≥ ATTENTION

Ne pas essayer de mobiliser le clapet motorisé manuellement.

> ENTRETIEN (SUITE)

LA TÊTE TR30

1. Enlever les clapets d'étanchéité comme indiqué sur les photos ci-dessous (fig 1). Répétez l'opération sur le 2^{ème} clapet.
2. Frotter méticuleusement pendant au moins 1 minute à l'aide de lingettes imprégnées d'une solution bactéricide et fongicide :
 - a) Les clapets ainsi que leur emplacement (fig 2 et 3)
 - b) De part et d'autre des rouleaux (retourner la tête, faire tourner les rouleaux manuellement pour accéder à toute la surface) (fig.4)
 - c) Le sabot
3. Remonter les clapets d'étanchéité
4. Entreposer la tête dans le tiroir de rangement préalablement entretenu à l'aide des lingettes



Fig 1



Fig 2



Fig 3



Fig 4

> ENTRETIEN (SUITE)

MICRO-TÊTES ET MICRO-BUSES

1. Déconnecter la micro-tête ou micro-buse de son embout pour l'opération de nettoyage.
2. Sortir les rouleaux des micro-têtes à l'aide de l'outil de démontage fourni (fig. 1 à 2).
3. Frotter méticuleusement pendant au moins 1 minute, les rouleaux, le joint, la chambre de traitement, les micro-têtes, l'outil de démontage et les micro-buses à l'aide de lingettes imprégnées d'une solution bactéricide et fongicide (fig 3).
4. Réenclencher les rouleaux et contrôler qu'ils tournent librement.
5. Pour les micro-buses, utiliser des cotons imprégnés de la même solution.
6. Entreposer les têtes dans le tiroir de rangement préalablement entretenu avec des lingettes.



> ENTRETIEN (SUITE)

DÉSINFECTION DES TÊTES

Les têtes de traitement non motorisées (micro-buses et micro-têtes) peuvent être utilisées directement sur la peau dans le cadre d'utilisation spécifiques

Dans ce cas, la désinfection de ces têtes après chaque utilisation s'impose :

1. Appliquer la procédure décrite ci-dessus.
2. Tremper les micro-têtes, l'outil de démontage et les micro-buses dans une solution désinfectante pendant 12 minutes à 20°C en suivant les recommandations indiquées sur l'emballage du produit désinfectant.
3. Rincer soigneusement les têtes de traitement et l'outil de démontage à l'eau stérile ou potable pendant au moins 1 minute en utilisant un grand volume d'eau (environ 8 litres d'eau). Répéter l'opération 2 fois, pour un total de 3 rinçages.
4. Sécher les éléments.
5. Déposer les têtes dans le tiroir de rangement préalablement nettoyé à l'aide de lingettes..

≥ ATTENTION

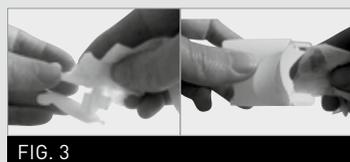
Utiliser une solution désinfectante contenant le principe actif ortho-phthalaldéhyde (OPA). Avant d'utiliser la solution désinfectante, il est recommandé de lire et suivre les recommandations, contre-indications et mise en garde liés à ce produit. Reportez vous à la notice d'utilisation de cette solution. Toutes les procédures décrites dans cette partie doivent être réalisées avec l'appareil hors tension ; cordons d'alimentation débranchés. Proscrire les produits agressifs tels que l'acétone, le trichloréthylène ou l'alcool à 90° ainsi que les éponges abrasives.

> ENTRETIEN (SUITE)

TÊTES ERGOLIFT ET CHAMBRES ERGOLIFT

Pour des raisons d'hygiène, l'entretien des têtes Ergolift est à effectuer avant et après chaque utilisation, têtes déconnectées de l'appareil, à l'aide de lingettes imprégnées d'une solution bactéricide et fongicide. Une attention particulière doit être portée sur la propreté des parties en contact avec le patient.

1. Déconnecter la chambre Ergolift de la tête Ergolift. **(fig.1)**
2. Sortir les clapets à l'aide de l'outil de démontage prévu à cet effet. **(fig.2)**
3. Frotter méticuleusement la chambre Ergolift, le clapet et l'outil de démontage pendant au moins 1 minute avec les lingettes décrites ci-dessus. **(fig.3)**
4. Remonter le clapet dans la chambre Ergolift à l'aide de l'outil de démontage en suivant l'opération inverse. **(fig.4)**



> ENTRETIEN (SUITE)

DÉSINFECTION DES CHAMBRES ERGOLIFT

La tête Ergolift est prévue pour être utilisée directement sur la peau. Dans le cadre d'applications spécifiques, la désinfection s'impose après chaque utilisation.

1. Appliquer la procédure décrite ci-dessus.
2. Tremper le clapet et la chambre Ergolift dans une solution désinfectante pendant 12 minutes à 20°C en suivant les recommandations indiquées sur l'emballage du produit désinfectant.
3. Rincer soigneusement le clapet et la chambre Ergolift à l'eau stérile ou potable pendant au moins une minute en utilisant un grand volume d'eau (environ 8 litres d'eau).
Répéter l'opération 2 fois, pour un total de 3 rinçages.
4. Sécher la chambre Ergolift et le clapet.
5. Déposer la chambre Ergolift et le clapet sur le support accessoire préalablement nettoyé à l'aide de lingettes désinfectantes.

> ENDERMOWEAR™

La tenue Endermowear™, disponible en plusieurs tailles pour les hommes et les femmes, est un vêtement spécialement conçu pour le traitement du corps. Elle est prévue pour une utilisation personnelle et ses zones opaques protègent les parties intimes du patient pendant le traitement. La composition unique de la combinaison Endermowear™ garantit une excellente adhérence à la peau pour faciliter les mouvements de la tête de traitement.

Les produits sont livrés dans une trousse que le client peut personnaliser en indiquant son nom sur l'étiquette prévue à cet effet. Elle devient ainsi la propriété du client, et peut être utilisée durant plusieurs sessions. Pour des raisons d'hygiène et d'esthétique, il est recommandé de la laver après chaque utilisation. Pour cela se reporter aux instructions de lavage qui sont indiquées sur l'étiquette de la tenue.

≥ ATTENTION

Proscrire les produits agressifs tels que l'acétone, le trichloroéthylène ou l'alcool à 90°, les éponges abrasives ainsi que l'utilisation d'ultra sons ou de lampe à UV. Toutes têtes nettoyées et/ou désinfectées devraient être déposées sur le support accessoire pour éviter toutes confusions. Utiliser une solution désinfectante contenant le principe actif ortho-phthalaldéhyde (OPA) Avant d'utiliser la solution désinfectante, il est recommandé de lire et suivre les recommandations, contre-indications et mise en garde liés à ce produit. Reportez vous à la notice d'utilisation de cette solution.

> CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

Vous venez d'acquérir un appareil distribué par LPG Systems ou un distributeur agréé LPG Systems.

Il appartient à l'acheteur / utilisateur de s'informer auprès des autorités locales des conditions et des qualifications professionnelles requises pour utiliser cet appareil. L'acquisition de cet appareil emporte l'acceptation de plein droit par l'acheteur / utilisateur des présentes conditions générales de garantie.

Dans le cas où l'appareil est vendu par un distributeur agréé LPG Systems, l'acheteur se réfèrera aux conditions générales de garantie de son fournisseur, lesquelles ne peuvent en aucun cas avoir pour effet d'augmenter l'engagement pris par LPG Systems au titre de la présente garantie. Cette garantie ne peut être mise en oeuvre et n'est valable que si le volet de garantie dûment rempli a été retourné à LPG Systems dans les 15 jours de la livraison et ce pour quelque pays que ce soit.

Tout volet de garantie incomplètement rempli ne pourra pas être traité.

Cet appareil est garanti contre tout vice de construction ou défaut de matière première. La durée de la garantie est égale à la plus courte des deux périodes suivantes : deux (2) ans OU mille (1 000) heures d'utilisation

à compter de la date de facturation.

Pendant cette période, nous nous engageons à échanger ou à réparer gratuitement, dans les meilleurs délais, toute pièce reconnue par nous défectueuse, sans que toutefois l'échange complet de l'appareil puisse être exigé. Les frais de déplacement et de séjour des techniciens ainsi que les coûts de transport éventuels pour le transport de l'appareil et / ou des pièces détachées dans l'atelier du service après vente, sont exclus de cette garantie.

Les échanges et les réparations au titre de la garantie causant ou non une immobilisation de l'appareil ne peuvent en aucun cas avoir pour effet d'en prolonger la durée. Les pièces remplacées deviennent la propriété de LPG

Systems ou du distributeur agréé. Aucune indemnité ne pourra être accordée pour privation de jouissance.

Pour l'exercice de la garantie, l'acheteur / utilisateur doit permettre à LPG Systems de procéder aux interventions de réparation nécessaires.

> CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE (SUITE)

La garantie est en outre exclue en cas :

- De dommages survenus au cours du transport. L'appareil et / ou les pièces détachées sont transportés aux risques et périls du destinataire. Il appartient à celui-ci avant d'en prendre livraison, d'en vérifier l'état et le cas échéant procéder auprès du transporteur aux réclamations dans les formes et délais en vigueur dans le pays de livraison.
- De non-observation des règles d'installation et d'utilisation, de défaut d'entretien et /ou de négligence dans la maintenance de l'appareil et / ou des cartouches filtrantes, du branchement sur une ligne électrique défectueuse ou ne possédant pas de raccordement à la prise de terre ou d'une tension autre que celle indiquée sur l'appareil.
- De modification, de montage d'accessoires ou démontage de l'appareil.
- De toute utilisation et /ou intervention non prévue au présent guide d'utilisation LPG Systems et effectuée sur l'appareil par l'acheteur /utilisateur et /ou un tiers non-agréé par LPG Systems.
- D'utilisation de consommables, de pièces détachées, composants inappropriés ou de pièces non fournies par LPG Systems.
- D'obturation de l'appareil par l'aspiration d'un corps étranger.
- D'usure normale d'une ou plusieurs pièces de l'appareil résultant d'une utilisation normale.
- De dommages ou défauts résultant de tout événement accidentel (choc, chute, etc). De dommages dûs à des catastrophes naturelles (foudre, dégâts des eaux, etc). D'incendie, de négligence ou d'abus.

Si un appareil devait être revendu avant le terme de la garantie, celle-ci sera transférée pour la durée restant à courir au nouvel acquéreur à condition :

I- Que la facture originale lui soit communiquée.

II- Que le vendeur initial soit informé de la cession.

> CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE (SUITE)

Dans le cadre de la présente garantie, LPG Systems a pour seule obligation de remplacer les composants de l'appareil qui répondent aux conditions de cette garantie. LPG Systems n'est aucunement responsable d'une quelconque perte ou dommage lié au produit et/ou à son utilisation, y compris de perte financière, de perte de bénéfices, de jouissance, etc...

Ceci s'applique aux pertes et dommages dans tout contexte juridique.

Lorsque la réglementation en vigueur interdit ou limite ces exclusions de responsabilité, LPG Systems exclut ou limite sa responsabilité uniquement au prix payé par l'acheteur pour l'appareil et/ou la prestation réalisée.

LIMITATION ET EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

Le non-respect des conditions générales de garantie pendant la durée de garantie et après l'expiration de celle-ci, peut constituer une cause exonératoire de responsabilité de LPG Systems en cas de dommage imputable aux produits livrés.

L'acheteur / utilisateur est responsable de l'utilisation de l'appareil et assumera de ce fait l'entière responsabilité de tous dommages, et notamment les dommages causés aux tiers, résultant du non-respect des consignes d'utilisation de l'appareil et/ou résultant d'un mauvais usage.

En aucune circonstance, LPG SYSTEMS ne sera tenue d'indemniser les dommages immatériels ou indirects, notamment tous préjudice commercial ou financier, perte de bénéfice, manque à gagner ou atteinte à l'image de marque.

La responsabilité de LPG SYSTEMS, toutes causes confondues (à l'exception des dommages corporels), est limitée au montant du prix de l'appareil défectueux.

L'utilisateur est seul responsable de ses prescriptions, soins et conseils effectués auprès de ses clients/patients. La prise en charge et la réalisation des soins par l'utilisateur ou au sein de sa structure reposent uniquement sur l'utilisateur et sont laissés à sa libre appréciation.

Par conséquent, LPG SYSTEMS ne saurait être tenue responsable en cas d'utilisation inappropriée de l'appareil, de toute prescription, protocole et/ou soin inapproprié, de toute contre-indication non respectée.

> ACTIVATION DE GARANTIE

Vous pouvez activer votre garantie directement en ligne en vous connectant sur :

<http://garantie.lpgsystems.fr>

> ANNEXE : COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE

TABLEAU 1 : DIRECTIVES ET DÉCLARATION DU FABRICANT - ÉMISSIONS ÉLECTROMAGNÉTIQUES		
L'appareil Cellu M6 Alliance® Medical est prévu pour être utilisé dans l'environnement électromagnétique spécifié ci-dessous. Il convient que le client ou l'utilisateur de Cellu M6 Alliance® Medical s'assure qu'il est utilisé dans un tel environnement		
Essai d'émissions	Conformité	Environnement électromagnétique - directives
Emissions RF CISPR 11	Groupe 1	L'appareil Cellu M6 Alliance® Medical utilise de l'énergie RF uniquement pour ses fonctions internes. Par conséquent, ses émissions RF sont très faibles et ne sont pas susceptibles de provoquer des interférences dans un appareil électronique voisin.
Emissions RF CISPR 11	Classe B	L'appareil Cellu M6 Alliance® Medical peut être utilisé dans tous les établissements, y compris dans les locaux domestiques et ceux directement reliés au réseau public d'alimentation électrique basse tension, alimentant des bâtiments à usage domestique.
Emissions harmoniques CEI 61000-3-2	Classe A	
Fluctuations de tension/ papillotement flicker CEI 61000-3-3	Conforme	

TABLEAU 2 : DIRECTIVES ET DÉCLARATION DU FABRICANT - IMMUNITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUES				
Test	Exigences		Niveau de conformité	
Décharges électrostatiques (DES) CEI 61000-4-2	± 8 kV au contact ± 2/4/8/15 kV dans l'air		± 8 kV au contact ± 2/4/8/15 kV dans l'air	
Champs électromagnétiques RF rayonnés IEC 61000-4-3	10V/m 80MHz-2.7GHz 80% AM à 1kHz		10V/m 80MHz-2.7GHz 80% AM à 1kHz	
Champs de proximité émis par les appareils de communications sans fil RF IEC 61000-4-3	Fréquence (MHz)	Modulation	Niveau exigé (V/m)	Niveau de conformité (V/m)
	385	Modulation pulsée: 18 Hz	27	27
	450	Modulation pulsée: 18 Hz	28	28
	710 - 745 - 780	Modulation pulsée 217 Hz	9	9
	810 - 870 - 930	Modulation pulsée: 18 Hz	28	28
	1720 - 1845 - 1970	Modulation pulsée 217 Hz	28	28
	2450	Modulation pulsée 217 Hz	28	28
	5240 - 5500 - 5785	Modulation pulsée 217 Hz	9	9
Transitoires électriques rapides / en salves IEC 61000-4-4	Alimentation: ± 2 kV Lignes d'entrées/sorties : ± 1 kV Fréquence de répétition : 100 kHz		Alimentation: ± 2 kV Lignes d'entrées/sorties : ± 1 kV Fréquence de répétition : 100 kHz	
Ondes de choc IEC 61000-4-5	Entre phases: ± 0,5 kV, ± 1 kV Entre terre et phases ± 0,5 kV, ± 1 kV, ± 2 kV		Entre phases: ± 0,5 kV, ± 1 kV Entre terre et phases ± 0,5 kV, ± 1 kV, ± 2 kV	

> ANNEXE : COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE

10

COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE I

Test	Exigences	Niveau de conformité
Perturbations conduites, induites par des champs RF IEC 61000-4-6	3 V 0,15 MHz – 80 MHz 6 V en bandes ISM et bandes radio amateur comprises entre 0,15 MHz et 80 MHz 80 % AM à 1 kHz	3 V 0,15 MHz – 80 MHz 6 V en bandes ISM et bandes radio amateur comprises entre 0,15 MHz et 80 MHz 80 % AM à 1 kHz
Champs magnétiques à la fréquence du réseau IEC 61000-4-8	30A/m	30A/m
Voltage Dips and Interruptions IEC 61000-4-11	0 % UT; 0,5 cycle A 0°, 45°, 90°, 135°, 180°, 225°, 270° et 315° 0 % UT; 1 cycle à 0° 70 % UT; 25/30 cycles à 0° 0 % UT; 250/300 cycles	0 % UT; 0,5 cycle A 0°, 45°, 90°, 135°, 180°, 225°, 270° et 315° 0 % UT; 1 cycle à 0° 70 % UT; 25/30 cycles à 0° 0 % UT; 250/300 cycles
Champs magnétiques de proximité IEC 61000-4-39	134,2 kHz / Pulse modulation 2,1 kHz / 65A/m 13,56 MHz / Pulse modulation 50 kHz / 7,5A/m 30 kHz / CW / 8A/m	134,2 kHz / Pulse modulation 2,1 kHz / 65A/m 13,56 MHz / Pulse modulation 50 kHz / 7,5A/m 30 kHz / CW / 8A/m



 **SIÈGE SOCIAL LPG SYSTEMS S.A.S.**

TECHNOPARC DE LA PLAINE
30, RUE DU DR. ABEL - CS 90035 - 26902 VALENCE CEDEX 09 - FRANCE
TEL.: +33 (0)4 75 78 69 00 - FAX: +33 (0)4 75 42 80 85

INTERNATIONAL/MARKETING

ECOLUCIOLES - BAT A
955 RTE DES LUCIOLES - BP 243 - 06905 SOPHIA-ANTIPOLIS - FRANCE
TEL.: +33 (0)4 92 38 39 00 - FAX: +33 (0)4 92 96 09 65

